

AU : Comité Scolaire de Boston
DE : Jeremiah Hasson, Directeur, OLR (Bureau de Relations de Travail)
CC : Mary Skipper, Surintendante des Écoles Publiques de Boston
Linda Chen, Assistante Directrice Surintendante des Affaires Scolaires
Sam DePina, Assistant Surintendant des Opérations
AU SUJET DE : Accord de Négociation Collective – Les Surveillants de Déjeuner
Date : 22 mars, 2023

Sur la recommandation de l'équipe de négociation désignée au nom du Comité Scolaire de Boston pour négocier un nouvel accord de négociation collective avec les Surveillants de Déjeuner, veuillez examiner et exécuter l'accord provisoire ci-joint entre le Comité Scolaire de Boston et les Surveillants de l'Heure du Déjeuner des Écoles Publiques de Boston (« Boston Public Schools Lunch Hour Monitors »), AFSCME (syndicat), Conseil 93. Pour faciliter la tâche, j'ai détaillé les points saillants ci-dessous :

Points Sillants

Durée : du 1er septembre, 2020 au 31 août, 2023 (uniquement pour les salaires-rétroactif)

Les Salaires :

- Année Fiscale 2021 : 2%
- Année Fiscale 2022 : 2,5%, et un paiement unique (montant forfaitaire) de 1.000\$
- Année Fiscale 2023 : 2%